

# COMITE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE MONDIALE

|   |
|---|
| <b>PROGRAMME</b>  |
| <b>Consultations régionales – Directives volontaires sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition</b> |
| <b>Proche-Orient et Afrique du Nord</b>   |
| <b>27-28 octobre 2021, 10 heures-13 heures (heure du Caire)<sup>1</sup></b>   |

**Bienvenue à la consultation régionale du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) pour le Proche-Orient et Afrique du Nord. Cette consultation s'inscrit dans le cadre du processus d'élaboration des *Directives volontaires sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition*.**

## OBJECTIF DE LA CONSULTATION RÉGIONALE

La consultation régionale est l'occasion pour le CSA de recevoir les contributions, les observations et les suggestions des parties prenantes régionales sur la meilleure façon d'harmoniser les futures *Directives du CSA sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition* avec les priorités et les besoins nationaux et régionaux. Pour de plus amples informations, voir la [page web](#) consacrée aux consultations régionales du CSA.

## DOCUMENT D'INFORMATION

La consultation régionale consistera en des exposés et des débats en séance plénière sur la base de [l'avant-projet de directives](#). **Les participants sont encouragés à lire cet avant-projet avant la consultation régionale.**

L'avant-projet est composé de quatre parties:

La **première partie** présente le contexte et la justification des directives ainsi que des informations sur leur nature et les utilisateurs auxquels elles sont destinées.

La **deuxième partie** présente les principes fondamentaux qui sous-tendent les directives en tenant compte de la vision du CSA, qui est d'éliminer la faim et d'assurer la sécurité alimentaire et une bonne nutrition pour tous, et de la réalisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.

La **troisième partie** est organisée en neuf sections/thèmes. Chaque section contient un énoncé du problème, un exposé et des domaines d'action connexes à examiner. Cette partie est

---

<sup>1</sup> Veuillez noter que les participants inscrits sont invités, pendant les deux jours de la consultation, à se connecter 30 minutes à l'avance pour que les vérifications de sécurité et les formalités d'admission à la réunion Zoom puissent être effectuées.

destinée à cadrer les débats lors des consultations et à étayer l'élaboration des prochaines versions du document. Elle présente des idées initiales concernant les questions et les sujets à examiner et à discuter par les parties prenantes du CSA. Elle ne présente pas de proposition de texte pour les futures directives.

La **quatrième partie** comprend des dispositions concernant la mise en œuvre des futures directives et le suivi de leur utilisation et de leur application.

### **CALENDRIER** (voir le [calendrier préliminaire](#))

*Remarque: Le premier jour, durant le débat en séance plénière, les participants seront invités à partager leurs observations générales en tenant compte des questions indicatives figurant dans l'encadré ci-dessous. Le deuxième jour, le débat en séance plénière se concentrera sur les sections/thèmes de l'avant-projet qui ont été jugés les plus pertinents pour la région par les participants au moment de l'inscription. Des informations sur les sections retenues pour le débat du deuxième jour seront publiées sur cette [page web](#) quelques jours avant la consultation.*

#### **Premier jour:**

- Accueil et introduction au processus d'élaboration des politiques du Comité par la Présidente du Groupe de travail à composition non limitée du CSA sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles
- Discours liminaires sur l'égalité des genres prononcés par des personnalités de renom
- Présentation de l'avant-projet de directives par la Présidente du Groupe de travail à composition non limitée: questions et réponses
- Débat en séance plénière, conduit par un animateur: les participants seront invités à faire part de leurs observations générales en se référant à l'avant-projet de directives. L'animateur leur rappellera qu'ils doivent respecter strictement le temps imparti (trois minutes ou moins par intervention, conformément aux consignes de l'animateur).

#### **Suggestions de questions à examiner en séance plénière:**

- L'avant-projet tient-il dûment compte des principaux défis et obstacles qui empêchent de parvenir à l'égalité des genres et de concrétiser pleinement les droits des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans la région? Si ce n'est pas le cas, que manque-t-il ou que faudrait-il ajuster?
- La **deuxième partie de l'avant-projet** reflète-t-elle de manière satisfaisante les principes fondamentaux qui devraient sous-tendre les directives? Si ce n'est pas le cas, comment comptez-vous améliorer ces principes?
- Les neuf sections de la **partie 3 de l'avant-projet** couvrent-elles de manière exhaustive les domaines d'action à mettre en avant pour parvenir à l'égalité des genres et à la pleine réalisation des droits des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition? Si ce n'est pas le cas, que manque-t-il?

*[Veillez noter que le débat en séance plénière de la deuxième journée portera sur les sections/thèmes de la partie 3 retenus par les participants au moment de l'inscription. Veillez garder vos observations sur ces sections pour le deuxième jour.]*

- La **partie 4** de l'avant-projet fournit-elle tous les éléments nécessaires à une mise en œuvre et un suivi efficaces de l'utilisation et de l'application des directives? Si ce n'est pas le cas, que faut-il ajouter ou modifier?

- Conclusion de la première journée par l'expert principal du CSA en matière d'égalité des genres

## Deuxième jour

- Le débat en séance plénière sera axé sur deux à quatre sections de la partie 3 de l'avant-projet retenues par les participants au moment de l'inscription. Chaque section sera présentée par un intervenant sur la base de l'avant-projet de directives. Les questions à débattre porteront sur les domaines d'action et les recommandations à hiérarchiser en tenant compte des circonstances régionales.
- Synthèse de la journée et de la consultation par l'expert principal du CSA en matière d'égalité des genres
- Observations finales de la Présidente du Groupe de travail à composition non limitée

## COMMUNICATION DES CONCLUSIONS

Les conclusions de la consultation régionale seront présentées dans un résumé de la Présidente du Groupe de travail à composition non limitée, qui sera disponible peu après la consultation.

## LOGISTIQUE

**Dates:** mercredi 27 octobre et jeudi 28 octobre 2021

**Horaire:** 10 heures-13 heures (heure du Caire)

*Veuillez noter que les participants inscrits sont invités, pendant les deux jours de la consultation, à **se connecter 30 minutes à l'avance** pour que les vérifications de sécurité et les formalités d'admission à la réunion Zoom puissent être effectuées.*

**Participation et langues:** la consultation régionale est ouverte aux États membres et non membres du CSA et aux participants du Comité. La session sera également diffusée en ligne pour les observateurs. L'interprétation sera assurée en anglais, en arabe et en français.

**Accueil de la réunion:** la consultation régionale se déroulera sur la plateforme Zoom et sera ouverte aux participants inscrits. Voir les [consignes](#) relatives à une participation efficace aux réunions sur Zoom.

**Participation de haut niveau:** dans le cas où une délégation de membres comprendrait des participants de haut niveau tels qu'un ministre, un vice-ministre, un secrétaire d'État (ou équivalent), cette délégation devrait en informer le secrétariat du CSA au plus tard dix jours avant la manifestation afin de bénéficier d'un protocole prioritaire sur la liste des orateurs.

**Date limite d'inscription:** les participants sont invités à s'inscrire avant le **30 septembre** en répondant à l'invitation envoyée par le Président du Comité aux parties prenantes du CSA.

**Pour en savoir plus:** veuillez consulter la [page web créée spécialement](#) ou contacter [CFS-Regional-Consultation@fao.org](mailto:CFS-Regional-Consultation@fao.org). Les dernières nouvelles, les documents et les mises à jour seront publiés sur cette page web.

**Gestion du temps:** la consultation régionale sera l'occasion d'un dialogue approfondi et d'interactions significatives. Le temps étant limité, les participants sont priés de faire des interventions succinctes (trois minutes ou moins, conformément aux consignes de l'animateur) et pertinentes par rapport au point examiné. Les interventions de longue durée peuvent être interrompues.

**Médias sociaux:** rejoignez-nous sur les médias sociaux! Taguez @UN\_CFS dans vos tweets et utilisez le hashtag #CFSGender dans vos interventions sur les médias sociaux. Une boîte à outils pour les médias sociaux sera publiée sur la [page web créée spécialement](#).

**Demandes de renseignements:** veuillez contacter le secrétariat du CSA à l'adresse: [CFS-Regional-Consultation@fao.org](mailto:CFS-Regional-Consultation@fao.org).